NOUVELLE POLITIQUE DE FORMATION PROFESSIONNELLE DE LA RÉGION - ORIENTATIONS 2024

Webinaire du 30 janvier 2024

RÉGION PAYS DE LA LOIRE

OBJECTIF PLEIN EMPLOI

UNION EUROPÉENNE
Fonds social européen

1- LE CONTEXTE

2- LES ORIENTATIONS

3- AVANT L’EMPLOI : « 1 EMPLOI = 1 FORMATION »

4- APRÈS RECRUTEMENT EN EMPLOI

> PARCOURS EMPLOI FORMATION

> PARCOURS EMPLOI TUTORAT

RÉGION PAYS DE LA LOIRE

1- LE CONTEXTE

RÉGION PAYS DE LA LOIRE

1 – LE CONTEXTE

- **Un chômage faible, à l'échelle régionale** : 5,8 % de la population active. Il est inférieur de 1,4 point au taux métropolitain (7,2 %).
  - ➔ **La baisse du nombre de demandeurs d'emploi n'impose plus de maintenir un nombre de places élevé en formation**. L'expérience du Pacte sur 2019 et 2022 a montré qu'une ambition trop importante conduit à ce que les places ouvertes ne trouvent pas leur public (seulement 72% des places ouvertes en 2022 pour les demandeurs d'emploi ont été pourvues).
  - ➔ Les **difficultés de recrutement des employeurs sont croissantes**.

- La **moitié des demandeurs d'emploi travaillent** régulièrement, parvenant à enchaîner CDD et intérim, sans formation ni accompagnement soutenu.
- En revanche, **l'autre moitié des demandeurs d'emploi est éloignée de l'emploi** et cumule des freins importants, à l'entrée en formation ou en emploi (absence de moyens de mobilité, chômage de longue durée, handicap, âge élevé, absence de qualification, etc.).

C'est sur ce public en particulier que les efforts doivent porter.

2- LES ORIENTATIONS

RÉGION PAYS DE LA LOIRE

2 – LES ORIENTATIONS

PROGRAMME RÉGION 2024

Formations PRÉPA

PRÉPA Rebond
préparation de l'insertion socio-professionnelle

PRÉPA Clés Avenir
découverte des secteurs professionnels et validation d'un projet

PRÉPA Avenir Sup
se préparer à accéder à un emploi, une formation qualifiante, se reconvertir

PRÉPA Sanitaire et Social
se préparer aux métiers du sanitaire et social

Formations menant vers l'emploi

Dispositif 1 emploi = 1 formation
une formation avec une embauche

Parcours TPME, POEI, AFPR,
aider l'employeur à former avant une embauche

Parcours emploi Tutorat & Formation
aider l'employeur à former dès l'embauche

Aide aux contrats de professionnalisation
pour l'embauche d'un demandeur d'emploi

Abondement de CPF des demandeurs d'emploi

Abondement de CPF Formations sup
formations certifiantes de bac+2 à bac +5

Abondement de CPF Transition écologique
(énergie, eau, biodiversité, déchets et économie circulaire)

Abondement de CPF Jeunes & Séniors
Pour améliorer l'employabilité

Formations sanitaires et sociales

Formations sanitaires
se former aux métiers paramédicaux (infirmier, aide-soignant, auxiliaire de puériculture..)

Formations sociales
se former aux métiers de l'accompagnement (éducateurs, assistant de service social)

Soutenir L'apprentissage

Aide à l'investissement et au fonctionnement des CFA

Formations Parcours entrepreneur

Parcours entrepreneur
Formation à la création et reprise d'entreprise

Aider au développement des compétences des salariés

Prestations conseil en Ressources humaines
(PCRH)

Formations des tuteurs

Action de Formation En Situation de Travail
(AFEST)

Abondement de CPF des salariés

Formations publics spécifiques

Formations des personnes détenues

Rééducation et Réadaptation professionnelle des actifs reconnus travailleurs handicapés rémunérés par la Région (ESPO-ESRP)

2 – LES ORIENTATIONS

Le maintien de PRÉPA Clés Avenir

PREPA Clés Avenir

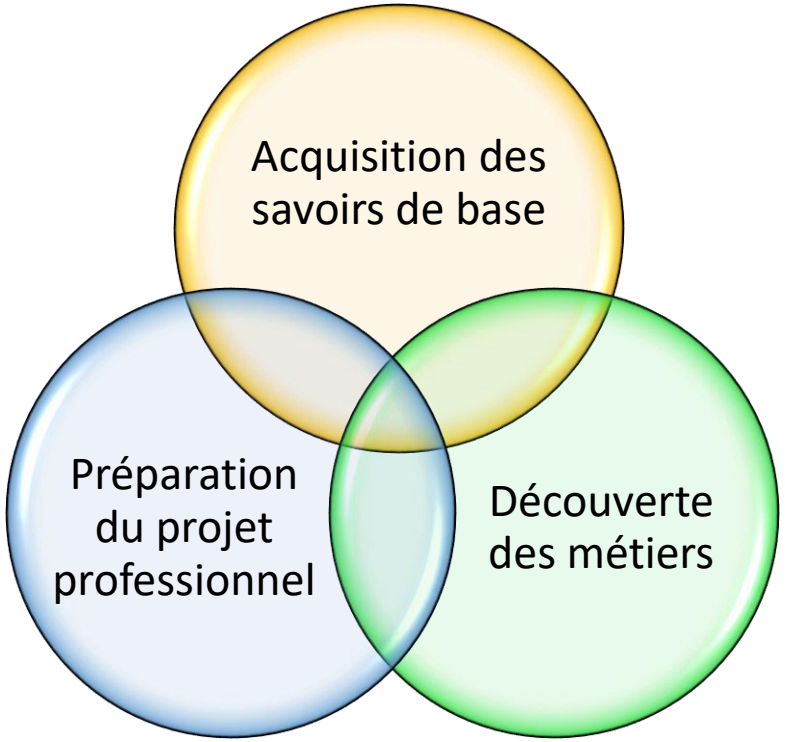

Le public

Les demandeurs d'emplois

Et notamment les plus en difficulté : actions de lutte contre l'illettrisme, l'illectronisme…

Les contenus

Des contenus larges, adaptés aux besoins des publics

Exemple : des sessions avec des compétences clés uniquement

Permettre aux stagiaires d'accéder au niveau d'entrée en emploi ou en formation

2 – LES ORIENTATIONS

La mise en place d'une nouvelle politique : 1 emploi = 1 formation

➔« VISA Métiers » devient « 1 emploi = 1 formation », pour former **en amont d'une entrée en emploi**.

➔En complément, les dispositifs Parcours emploi Tutorat et Parcours emploi Formation sont mobilisés pour former **après une entrée en emploi.**

Objectif : répondre de manière souple et réactive aux besoins locaux des employeurs, en déployant avec eux des formations « sur mesure ».

En contrepartie : assurer l'implication des employeurs.

➔ **Augmenter le placement en emploi post-formation (76% aujourd'hui).**

3- AVANT L'EMPLOI

> LE DISPOSITIF « 1 EMPLOI = 1 FORMATION »

Présentations, formulaires, FAQ…
Sur le site de la Région : lien
Sur la plateforme nosemplois.fr : lien
Sur le site pro.choisirmonmetier : lien

RÉGION PAYS DE LA LOIRE

3 – LE DISPOSITIF « 1 EMPLOI = 1 FORMATION »

L’intention d’embauche, préalable à l’ouverture des sessions

➔ La Région a agréé, depuis le 1er janvier 2023, plus de 100 organismes de formation, pour conduire des formations dans les secteurs en tension. -> Mobilisation de ces acteurs, mais selon des modalités nouvelles, depuis janvier 2024.

➔ Depuis le 1er janvier 2024, la Région passe commande **uniquement sur des besoins avérés d’intentions d’embauche identifiées** (maintien d’une offre socle néanmoins).

- Soit de **l'initiative coordonnée de France Travail - Missions Locales - Cap Emploi - Départements**.
- Soit de **l'initiative des Opérateurs de compétences (Opco)**.
- Soit de **l’initiative des organismes de formation**, sur la base d’intentions d’embauche d’employeurs.
- Soit **de l’initiative de la Région**, avec les besoins remontés dans le cadre des Clefop.
- Soit par **les employeurs directement**, via NosEmplois.fr.

3 – LE DISPOSITIF « 1 EMPLOI = 1 FORMATION »

Caractéristiques des intentions d'embauche

➔ Tous types d'employeurs (privés et publics), sur les secteurs en tension.

➔ Pour des contrats de travail de type CDI ou CDD d'au moins 6 mois, sur au moins 24 heures hebdomadaires, ainsi que les contrats en alternance (sous forme de «préqualification»).

Les formations

L'objectif est bien l'emploi en priorité. La formation doit donc être **individualisée** au maximum, pour répondre aux besoins de l'employeur.

Elle peut se conduire dans l'entreprise, à distance, en plateau technique mobile, etc.

Aussi, si l'employeur le demande, la formation peut viser :

➔ une certification complète ou un/plusieurs blocs de compétences d'une certification du RNCP ;

➔ une certification du Répertoire spécifique (RS) : caces, habilitation électrique, etc. ;

➔ des compétences non inscrites au RNCP ou au RS.

3 – LE DISPOSITIF « 1 EMPLOI = 1 FORMATION »

L’investissement des employeurs

➔ La participation aux réunions d’information collective.

➔ Le recueil de leur avis sur les parcours de formation, dans une logique d’adaptation aux besoins des publics.

➔ Leur participation au recrutement en formation des stagiaires.

➔ Leur participation aux jurys de validation des compétences.

➔ L’accueil des stagiaires (période de stage), puis leur **recrutement en sortie de formation**.

3 – LE DISPOSITIF « 1 EMPLOI = 1 FORMATION »

L'investissement des valideurs

- ➔ Repérer et transmettre les besoins des employeurs.
- ➔ Sourcer le public.
- ➔ Contribuer au placement des stagiaires en emploi, en fin de formation.

L'investissement des organismes de formation

- ➔ Être réactifs pour ouvrir des sessions le plus rapidement possible.
- ➔ Faire le lien avec les employeurs pour construire des formations à la carte, adaptées à leurs besoins.
- ➔ Faire le lien avec les valideurs, afin de s'assurer de la présence du public et mieux connaitre ses spécificités.
- ➔ S'adapter aux difficultés que rencontrent les candidats actuels, les former selon leurs besoins. C'est bien la formation qui doit s'adapter au public, et non le public à la formation.

1 EMPLOI = 1 FORMATION

Employeurs

Intentions d'embauche déclarées par une ou plusieurs employeurs

qui constatent le besoin de former pour recruter et sont d'accord pour s'impliquer dans le process de formation

Plusieurs canaux pour formuler les besoins d'achats de formation

- **L'employeur**
- **Les organismes de formation**
- **Les Opco**
- **Réseau pour l'emploi**

RÉGION PAYS DE LA LOIRE

La Région achète les formations auprès des organismes conventionnés

5 stagiaires minimum

Formations courtes ou longues, qualifiantes, certifiantes (modularité possible)…
La formation est entièrement financée par la Région

Les stagiaires sont rémunérés

L'offre de formation est diffusée

Sourcing des candidats par le Réseau pour l'emploi

L'action est suivie par le Réseau pour l'emploi (1 référent par action) **jusqu'au retour à l'emploi**

1 EMPLOI = 1 FORMATION

Territoire EFOP

Comité local formation
➔ De l'identification des besoins de formation au retour à l'emploi post-formation

Une rencontre mensuelle, animée par France Travail, réunissant le **Réseau pour l'emploi local**

Coordination des remontées de besoins
Organisation d'actions pour sécuriser le sourcing et promouvoir l'offre de formation, notamment au bénéfice du public le plus éloigné de l'emploi, pour **sécuriser l'accès à l'emploi post formation**

Territoire départemental

Remontée de besoins d'achat de formation

Retour de la décision d'achat

RÉGION PAYS DE LA LOIRE

Décision d'achat de la Région
Mise en œuvre des procédures / contacts OF

Organismes de Formation

Cariforef / Ouiform / Audef…

Groupe technique formation
➔ Animation et pilotage de la mise en œuvre du programme régional de formation.
➔ **1 rencontre mensuelle / trimestrielle, animée la Région**, réunissant France Travail (DT), Cap emploi, représentants des Missions locales, Département

FOCUS SUR…

LE DISPOSITIF 1 EMPLOI = 1 FORMATION

SUR « PRO.CHOISIRMONMÉTIER »

RÉGION PAYS DE LA LOIRE

Recherche de l’offre de formation liée au dispositif 1 emploi = 1 formation sur https://pro.choisirmonmetier-paysdelaloire.fr

La même recherche peut être réalisée sur :
https://www.choisirmonmetier-paysdelaloire.fr/formation/accueil
(recherche avancée – sélection du dispositif « PROGRAMME REGION – 1 emploi = 1 formation »)

CARIFOREF Pays de la Loire

PRÉFET DE LA RÉGION PAYS DE LA LOIRE

RÉGION PAYS DE LA LOIRE

Rechercher une formation

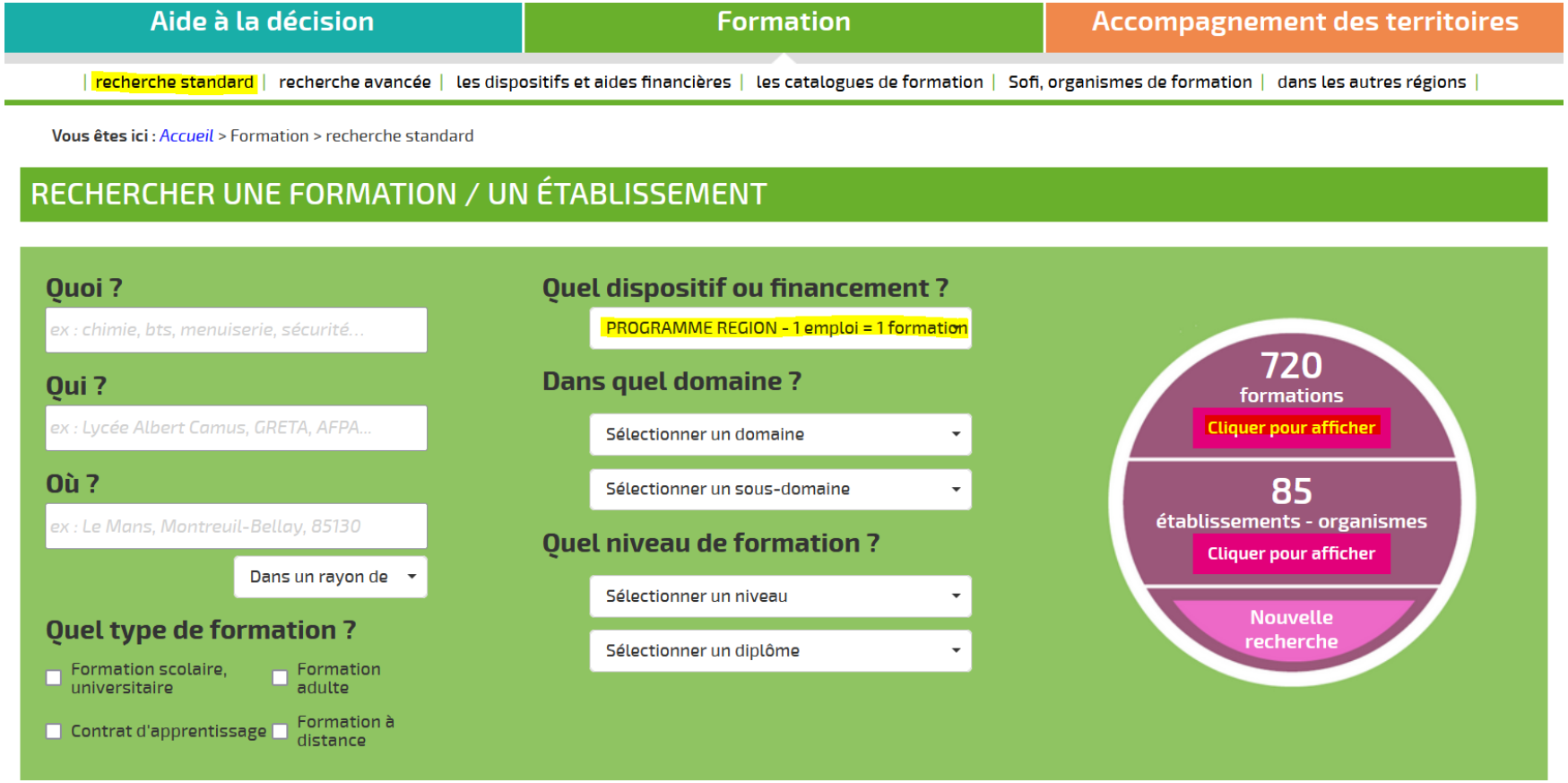

1. Rendez-vous sur https://pro.choisirmonmetier-paysdelaloire.fr/donnees/recherche-formation/
2. Sélectionner le dispositif PROGRAMME REGION – 1 emploi = 1 formation
3. Lancer la recherche
4. Cliquer pour afficher les formations

CARIFOREF Pays de la Loire

PRÉFET DE LA RÉGION PAYS DE LA LOIRE

RÉGION PAYS DE LA LOIRE

Rechercher une formation

Nouvelle recherche | Modifier recherche

Résultats 720

Affiner la recherche

Modalités
- [ ] FA - Formation adulte (720)

Dispositif ou financement
- [ ] Compte personnel de formation (CPF) (622)
- [ ] PROGRAMME REGION - 1 emploi = 1 formation (720)
- [ ] Rémunération de fin de formation Pays de la Loire (R2F) (188)
- [ ] Transitions collectives (Transco) (517)

Niveaux d'étude
- [ ] BAC, BAC PRO, BP ou équivalent (230)
- [ ] BTS, DUT ou équivalent (78)
- [ ] CAP, BEP (385)
- [ ] Licence, Licence pro, BUT (7)

LISTE DES RÉSULTATS

Résultats affichés par page : 10 20 50

1 ... 72 Suivant

FI Formation initiale
FA Formation adulte
CP Contrat de professionnalisation
CA Contrat d'apprentissage

N°	Libellé	Début	Fin	Etablissement	Ville	Dpt	Téléphone	Mod.	
1	Technicien des jardins et espaces paysagers	12/12/2024	21/11/2025	MFR Machecoul	Machecoul-Saint-Même	44	02-40-02-39-90	FA	☐
2	Certificat de spécialisation conduite de productions maraîchères orientation maraichage bio intensif / maraichage sur sol vivant	09/12/2024	11/07/2025	Chambre Régionale d'Agriculture Pays de la Loire – site Nantes	Nantes	44	02-53-57-18-40	FA	☐
3	BPJEPS spécialité animateur mention loisirs tous publics	09/12/2024	30/01/2025	Francas des Pays de la Loire - site Laval	Entrammes	53	02-51-25-08-48	FA	☐
4	BP option responsable d'entreprise hippique	02/12/2024	05/10/2025	CFPPA AgriCampus Laval	Laval	53	02-43-68-24-97	FA	☐
5	Technicien des jardins et espaces paysagers	02/12/2024	21/11/2025	CFP-MFR La Ferrière	La Ferrière	85	02-51-98-41-44	FA	☐
6	Brevet de capitaine 200 pêche	25/11/2024	04/04/2025	Lycée Professionnel Maritime Jacques Cassard	Nantes	44	02-40-50-51-01	FA	☐

1. Filtres disponibles sur la colonne de gauche
2. Tri possible sur le tableau

CARIFOREF Pays de la Loire

PRÉFET DE LA RÉGION PAYS DE LA LOIRE

RÉGION PAYS DE LOIRE

Rechercher une formation

Différencier une session « socle » d'une session « sur intention d'embauche »
Sur la fiche de la session, consultez la rubrique « modes d'accès » :

Session « socle » : exemple

Objectifs

Mode d'accès

Motivation,Projet professionnel validé,Avoir quitté la formation initiale,Certificat médical d'aptitude,Niveau A2 du CECRL / prérequis : avoir levé les freins à l'entrée en formation professionnelle. public visé : - personnes en recherche d'emploi, de plus de 16 ans (sous réserve des conditions réglementaires d'exercice des métiers), de tous niveaux.
- personnes placées sous-main de justice. ces entrées se font sur la validation d'un projet d'insertion professionnelle par les services pénitentiaires d'insertion et de probation (spip) et des services référents (France Travail ou mission locale). - constituent un public prioritaire : les personnes sortant d'une formation prépa et dont l'orientation vers le dispositif 1 emploi = 1 formation a été validée ; les personnes en situation de handicap bénéficiaires de l'obligation d'emploi (boeth).

Plus de détails

Session « sur intention d'embauche » : exemple

Objectifs

Blocs compétences

Mode d'accès

Motivation,Projet professionnel validé,Intention d'embauche,Avoir quitté la formation initiale,Niveau A2 du CECRL / prérequis : avoir levé les freins à l'entrée en formation professionnelle. public visé : - personnes en recherche d'emploi, de plus de 16 ans (sous réserve des conditions réglementaires d'exercice des métiers), de tous niveaux.
- personnes placées sous-main de justice. ces entrées se font sur la validation d'un projet d'insertion professionnelle par les services pénitentiaires d'insertion et de probation (spip) et des services référents (France Travail ou mission locale).
- constituent un public prioritaire : les personnes sortant d'une formation prépa et dont l'orientation vers le dispositif 1 emploi = 1 formation a été validée ; les personnes en situation de handicap bénéficiaires de l'obligation d'emploi (boeth).

Plus de détails

CARIFOREF Pays de la Loire

PRÉFET DE LA RÉGION PAYS DE LA LOIRE

RÉGION PAYS DE LA LOIRE

Affichage sur Kairos, Aude et Ouiform

Affichage des prérequis sur Ouiform :

PRÉ-REQUIS

- 18 ans revolus,Avoir quitte la formation initiale,Certificat medical d aptitude,Motivation,Niveau A2 du CECRL,Projet professionnel valide / Prerequis : Avoir leve les freins a l entree en formation professionnelle. Public vise : - Personnes en recherche d emploi, de plus de 16 ans (sous reserve des conditions reglementaires d exercice des metiers), de tous niveaux. - Personnes placees sous-main de justice. Ces entrees se font sur la validation d un projet d insertion professionnelle par les services penitentiaires d insertion et de probation (SPIP) et des services referents (Pole emploi ou mission locale). - Constituent un public prioritaire : les personnes sortant d une formation PREPA et dont l orientation vers le dispositif VISA Metiers a ete validee ; les personnes en situation de handicap beneficiaires de l obligation d emploi (BOETH). Motivation, etre sorti de formation initiale depuis au moins 6 mois. Avoir leve les freins a l entree en formation professionnelle. Etre majeur Public vise : Demandeurs d emploi jeunes ou adultes ayant valide un projet professionnel, tout niveau mais avec une priorite pour les publics peu qualifies (repondant aux pre-requis) Avoir l aptitude medicale delivree par un Medecin des Gens de Mer. Attestation de natation

Affichage des prérequis sur Audef :

Les plus de la formation >> Afficher

Pré requis et résultats

Niveau d'entrée **Indéterminé**

Commentaires prérequis **Avoir quitte la formation initiale,Intention d embauche,Motivation,Niveau A2 du CECRL,Projet professionnel valide / Prerequis : Avoir leve les freins a l entree en formation professionnelle.**
Public vise :
- Personnes en recherche d emploi, de plus de 16 ans (sous reserve des conditions reglementaires d exercice des metiers), de tous niveaux. - Personnes placees sous-main de justice. Ces entrees se font sur la validation d un projet d insertion professionnelle par les services penitentiaires d insertion et de probation (SPIP) et des services referents (Pole emploi ou mission locale).- Constituent un public prioritaire : les personnes sortant d une formation PREPA et dont l orientation vers le dispositif 1 Emploi = 1 Formation a ete validee ; les personnes en situation de handicap beneficiaires de l obligation d emploi (BOETH).

Affichage des prérequis sur Kairos :

Pré requis et résultats Masquer

Niveau d'entrée **Indéterminé**

Commentaires prérequis **Avoir quitte la formation initiale,Intention d embauche,Motivation,Niveau A2 du CECRL,Projet professionnel valide / Prerequis : Avoir leve les freins a l entree en formation professionnelle.**
Public vise :
- Personnes en recherche d emploi, de plus de 16 ans (sous reserve des conditions reglementaires d exercice des metiers), de tous niveaux. - Personnes placees sous-main de justice. Ces entrees se font sur la validation d un projet d insertion professionnelle par les services penitentiaires d insertion et de probation (SPIP) et des services referents (Pole emploi ou mission locale).- Constituent un public prioritaire : les personnes sortant d une formation PREPA et dont l orientation vers le dispositif 1 Emploi = 1 Formation a ete validee ; les personnes en situation de handicap beneficiaires de l obligation d emploi (BOETH).

Niveau de sortie **Niveau III Bac+2**

Résultats attendus **Non renseigné**

Type de validation **Diplôme autres ministères**

CARIFOREF Pays de la Loire

PRÉFET DE LA RÉGION PAYS DE LA LOIRE

RÉGION PAYS DE LA LOIRE

Recherche d’un organisme de formation « prestataire 1 emploi = 1 formation »

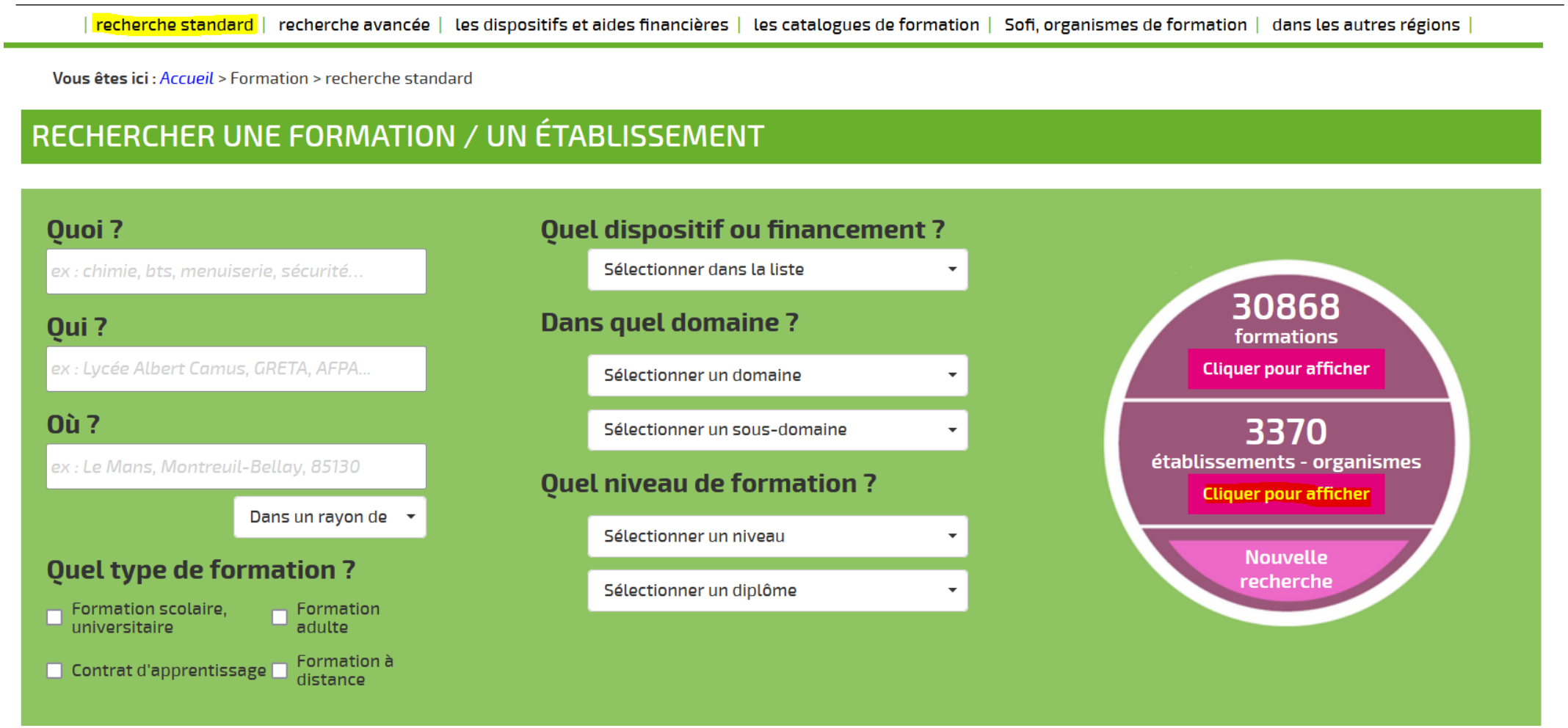

1. Rendez-vous sur https://pro.choisirmonmetier-paysdelaloire.fr/donnees/recherche-formation/
2. Cliquer pour afficher les établissement - organismes

CARIFOREF Pays de la Loire

PRÉFET DE LA RÉGION PAYS DE LA LOIRE

RÉGION PAYS DE LA LOIRE

Recherche d’un organisme de formation « prestataire 1 emploi = 1 formation »

Résultats 103

Affiner la recherche

Types d'établissement

- ☐ Centre de formation d'apprentis (49)
- ☐ Centre de formation professionnelle (2)
- ☐ Ecole du secteur social (2)
- ☐ Ecole paramédicale (1)
- ☐ Lycée (1)
- ☐ Lycée professionnel (3)
- ☐ Maison familiale et rurale (10)
- ☐ Organisme de formation (103)
- ☑ Prestataire 1 Emploi = 1 Formation (103)

Départements

- ☐ 44 (38)
- ☐ 49 (21)
- ☐ 53 (7)

LISTE DES RÉSULTATS

Résultats affichés par page : ◉ 10 ○ 20 ○ 50

FI Formation initiale FA

1 ... 11 Suivant

N°	Libellé	Ville
1	A2F Formation - site Saint-Nazaire	Saint-Nazaire
2	Afocal Pays de la Loire	Angers
3	AFPA La Roche-sur-Yon	La Roche-sur-Yon
4	AFPA Saint-Nazaire	Saint-Nazaire
5	AFTRAL Laval	Laval
6	AFTRAL Le Mans / Allonnes	Allonnes
7	AFTRAL Nantes	Sainte-Luce-sur-Loire
8	AFTRAL Saint-Nazaire	Saint-Nazaire
9	AFTRAL Verrières-en-Anjou	Verrières-en-Anjou
10	AgriCampus Laval	Laval

1. Affiner la recherche en sélectionnant le type d’établissement « Prestataire 1 Emploi = 1 Formation »
2. Toute l’offre de formation de ces organismes est potentiellement éligible au dispositif 1 emploi = 1 formation sur intention d’embauche

CARIFOREF Pays de la Loire

PRÉFET DE LA RÉGION PAYS DE LA LOIRE

RÉGION PAYS DE LA LOIRE

4- APRES RECRUTEMENT EN EMPLOI

> PARCOURS EMPLOI FORMATION

> PARCOURS EMPLOI TUTORAT

RÉGION PAYS DE LA LOIRE

4 – APRES RECRUTEMENT

Des aides après l'embauche pour favoriser la formation de nouveaux collaborateurs avec des compétences adaptées aux besoins des entreprises

Deux dispositifs développés par la Région Pays de la Loire, pour…

➔ Encourager les employeurs qui sécurisent le recrutement de demandeurs d'emploi et le renforcement de leurs compétences par la formation :

- en interne à l'établissement avec « **Parcours emploi Tutorat** » (tutorat ou Afest),
- avec un organisme de formation certifié Qualiopi avec « **Parcours emploi Formation** » .

➔ Aider dans ce cadre les établissements employeurs à financer les coûts de formation de leur nouveau collaborateur.

➔ Sécuriser l'embauche et l'intégration de demandeurs d'emploi au sein d'une entreprise (ou association).

➔ Au bénéfice de tout établissement ligérien privé (y compris associatif) de moins de 300 salariés :

- ayant diffusé une offre d'emploi ;
- recrutant en CDD d'au moins 6 mois ou en CDI* un demandeur d'emploi (inscrit à France Travail, toute catégorie) ;
- Engageant, dans les 3 premiers mois du contrat, la formation du nouveau collaborateur.

*y compris CDI intérimaire dans le cadre de « Parcours emploi Formation ».

4 – APRES RECRUTEMENT

L'adaptation au poste par la formation :
jusqu'à 400 heures de formation financées par la Région.

« Parcours emploi Formation »	« Parcours emploi Tutorat »
Former, par un organisme de formation certifié Qualiopi, le demandeur d'emploi nouvellement embauché. ⇨ Jusqu'à 4 200 € pour une formation délivrée par un organisme de formation certifié Qualiopi (jusqu'à 15 € par heure de formation dans la limite de 70% maximum des coûts pédagogiques).	Former, en interne, par un salarié formateur ou dirigeant de l'entreprise, en tutorat ou en Action de formation en situation de travail (Afest), le demandeur d'emploi nouvellement embauché. ⇨Jusqu'à 2 000 € pour une formation tutorée (5 €/heure) et jusqu'à 6 000 € (15 €/heure) pour l'Afest. Bonification de ces aides pour l'embauche d'une personne reconnue travailleur handicapé (+100%) ou sénior (+50%).

*y compris CDI intérimaire dans le cadre de « Parcours emploi Formation ».

4 – APRES RECRUTEMENT

« Parcours emploi Tutorat & Formation » en 4 étapes pour l'employeur

- Diffuser une offre d'emploi
- Embaucher un candidat et établir son plan de formation
- Déposer une demande d'aide « **Parcours emploi Formation** » ou « **Parcours emploi Tutorat** » sur le site de la Région
- Former le candidat recruté

Le site de la Région Pays de la Loire pour accéder à ces aides

(Un mémo d'aide à la saisie et des modèles de plan de formation y sont aussi disponibles.)

- Parcours emploi Formation
- Parcours emploi Tutorat

Accompagnement des employeurs pour mobiliser « Parcours emploi Tutorat & Formation » :

- Pour toute question sur les dispositifs, les employeurs peuvent contacter un conseiller de la plateforme « Choisir mon métier à votre écoute »: 0800 200 303
- Pour un appui à l'élaboration de la formation du nouveau salarié, les employeurs peuvent contacter leur conseiller Opco ou leur conseiller entreprise France Travail : tel 39 95
- Les sites pour recruter nosemplois.fr et France Travail

4 – APRES RECRUTEMENT